Image not found or type unknown

livret epargne actions biotech arnaque ou pas

Par **jerome 83**, le **18/01/2019** à **12:20**

suite a un article sur la monaie criptonic sur reseaux sociaux un conseiller m'a appeler ,serieux au premier abord j'ai reçut une proposition sous forme de contrat sur 8 pages

livret epargne actions biotech,sur 3 mois reconductible avec capital et interet garanti a 100%,montant capital 10000 euros ,interet 1200 euros , 400 euros verser par mois .

contrat effectuer par : capital investment advisors ltd

adresse: 51 berkeley square london /w1j6bd / engleterre

numero compagnie:07990219

aucun site web trouvait pour cette entrprise

serait il possible des informations ou conseils .

merci d'avance

Par **Visiteur**, le **18/01/2019** à **14:39**

Bonjour..

F U Y E Z !

1/ Trouvez vous une monnaie virtuelle correspondante ?, je n'en vois pas

https://courscryptomonnaies.com/

2/ Lorsqu'on détient des biotechs, on sait que garantir un capital et même un revenu est impossible.

Cela ressemble donc à une arnaque de première classe !

En effet, nous sommes là sur les valeurs les plus volatils de la côte, réservées à celui qu fait

des paris sur la recherche médicale, pharmaceutique, imagerie, robots etc...

Certaines de ces sociétés sont sans doute des pépites, mais elles ne sont pas une majorité, loin de là.

Mieux vaut ouvrir un PEA chez votre banquier et procéder à vos investissements spéculatifs vous même.

Par **AD6765**, le **08/02/2019** à **02:47**

Bonjour

Et alors Jérome 83 quelles sont les nouvelles?

Avez vous donné suite?

Cordialement

Alain D.

Par **yanick14**, le **14/05/2019** à **16:36**

bonjour, j'ai rencontré presque le même type d'investiment que jerome 83 avec l'entreprise

"capital investment advisors ltd " . je vais pas rentrer dans les détails mais FUYEZ!!!! . moi j'ai été jusqu'au bout et je me suis fait avoir . attention ils sont bien organiser, ce ne sont pas des amateurs . 1500 e d'economie partit en fumer je peux vous dire que cela fait très mal .

A l'heure d'aujourd'hui je ne sais pas a qui m'adresser pour me plaindre . si vous avez des idées n'hésiter pas à m'envoyer un msg . merci

Par **Visiteur**, le **21/05/2019** à **18:50**

Post supprimé, non conforme aux CGU
Il est interdit de donner nom et numéro de'téléphone , à fortiori pour proposer à une victime à appeler une soit disant aide.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés